

## **CONDITIONS DE VENTE DE NOS LOCATIONS:**

Le Camping De L'Auzance accepte les réservations afin d'assurer à sa clientèle une location le jour de son arrivée.

Celles ci sont soumises à certaines conditions, et ont été mises au point pour vous éviter toute surprise désagréable et que vous passiez ainsi d'agréables vacances.

### **LOCATIONS:**

-Toute réservation sera accompagnée d'un versement d'arrhes de 25% du prix de la location, celle ci sera effective après notre confirmation.

Le solde devra être versé 30 jours avant votre arrivée, faute de quoi la réservation sera annulée et l'acompte sera conservé.

En cas d'inscription tardive (moins de 30 jours avant l'arrivée), l'intégralité du séjour devra être versé dès la réservation.

Ne restera à régler à votre arrivée que la taxe de séjour (0,60€ /jour et/personne de plus de 18 ans)

### **ANNULATION DU SEJOUR:**

Pour tout séjour annulé moins de 30 jours avant votre arrivée, l'intégralité de celui ci sera du.

C'est pourquoi nous vous conseillons fortement de souscrire à l'assurance annulation.

### **ASSURANCE ANNULATION:**

Nous ne saurons que vous conseiller vivement de souscrire l'assurance annulation, qui elle seule vous garanti d'être remboursé intégralement en cas de désistement ou d'interruption de votre séjour pour cas de force majeure.

Elle peut être souscrite ultérieurement jusqu'à 6 semaines avant le début de votre séjour.

L'assurance annulation et interruption de séjour, rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée, et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématué.

En cas de sinistre, vous devez en avertir la compagnie dans les 5 jours.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.

Les conditions générales sont consultables sur notre site internet

### **CHALETS ET MOBIL HOMES:**

- La location est acceptée et consentie pour la période indiquée sur le contrat de réservation. Les arrivées se font le samedi à partir de 14 heures et les départs avant 11 heures.
- Une caution de 300 € est demandée afin de couvrir toute dégradation ou détérioration ( aussi bien au niveau du locatif que des installations de l'établissement) qui pourrait intervenir du fait du locataire.
- Une autre caution de 50€ (70€ pour les 3 chambres, 80€ pour les chalets ) est demandée au cas où le ménage ne serait pas correctement effectué en fin de séjour.

Bien évidemment après état des lieux et contrôle de la propreté, ces 2 cautions seront restituées au moment de votre départ.

#### ANIMAUX DOMESTIQUES:

A l'exception des chiens de catégorie 1 et 2 , les animaux de compagnie jusqu'à 10 kgs sont tolérés à condition de les avoir déclarés lors de votre réservation, d'avoir un carnet de vaccination à jour, de les sortir de l'établissement pour leurs besoins et de veiller à la tranquillité et la sécurité des biens et des personnes.

#### REGLEMENT INTERIEUR:

Celui ci est consultable à l'accueil et chacun est tenu de s'y conformer notamment en ce qui concerne le calme nocturne.

#### PERSONNES EN SURNOMBRE :

- La location est consentie pour un nombre de personnes indiquées sur le contrat de réservation. Toute modification devra nous être soumise et acceptée.Toute personne non désignée au contrat sera considérée comme "visiteur" et devra s'acquitter de la taxe en vigueur.

#### RESPONSABILITES:

Au delà de notre responsabilité légale, nous ne pourrons être tenus responsables:

- pour tout vol, perte ou dommage qui pourrait intervenir durant votre séjour.
- pour toute panne, mise hors service d'une ou plusieurs de nos installations.

#### TAXE DE SEJOUR:

Celle-ci de 0,60€ / nuit et /adulte sera à régler à votre arrivée

